

Le lien du Conseil National



Rapport d'introduction présenté par **Chantal OUMAR** (en pièce jointe)
Membre du Secrétariat

En direct du Conseil National
des 31 janvier et 1er février 2017

Discussion

Gérard Munoz : Pour 2017 se profile le risque du retour d'une droite revancharde. Comparons les propositions des divers candidats. Sur l'assurance maladie, Fillon instaure un système où chaque région doit équilibrer les comptes en fonction de son budget. Dans ce cadre, l'optique, le dentaire, l'audio prothèse devront être pris en charge à 100% par les complémentaires. Par la suite, il affirme qu'il veut réformer la CMU, sans dire comment. Il veut supprimer l'aide médicale de l'Etat aux étrangers, il veut faire revenir l'hôpital aux 39 heures. Fillon veut abandonner le système de compensation de la pénibilité. Il veut réduire les charges et impôts des entreprises de 50 milliards pour le financement de l'assurance maladie et basculer la cotisation maladie patronale vers un mix CSG – TVA.

Macron, lui, prétend vouloir maintenir un haut niveau de solidarité pour les dépenses. Cependant, il propose de donner du pouvoir d'achat aux employés en supprimant les cotisations sociales, lesquelles seront compensées par une hausse de la CSG. Il promet la fin des 35 heures en adaptant le temps de travail selon l'âge, avec des accords de branche pour négocier la réduction jusqu'à 32 heures à partir de 50 ans (mais évidemment payées 32). Ceci serait sur la base du volontariat. Fin de la retraite au même âge pour tous. Il propose des départs de 60 à 67 ans en fonction des métiers.

Le Pen dit que la santé et la protection sociale doivent être des priorités politiques régaliennes nationales qui ne doivent en aucun cas être déléguées à des structures privées. Elle souhaite une prise en charge des soins coûteux, notamment l'optique. Elle supprime toutefois l'AME. Elle veut réformer le système de complémentaire santé (sans préciser comment), création d'une cinquième branche de

la Sécu consacrée à la dépendance et assurée par diverses taxes.

Hamon propose d'arrêter les divers allègements accordés au patronat pour les remettre dans le pot commun des complémentaires santé. Mélenchon propose la mise en place d'une sécurité sociale intégrale avec un remboursement à 100% de toutes les dépenses de santé. Il veut supprimer les complémentaires et autres mutuelles santé, abolir les dépassements d'honoraires, création de 10 000 places en EPAHD, doubler les effectifs des inspecteurs du travail etc. Concernant le financement, il veut refondre la CSG et l'impôt sur le revenu pour garantir les recettes de la Sécu, ainsi que la taxation des revenus du capital pour élargir l'assiette de l'impôt. Concernant le temps de travail, il veut une véritable application des 35 heures et favoriser le passage à 32 heures. Il est pour un retour à la retraite à 60 ans.

Je suis dans une mutuelle de 100 000 adhérents. Quand on a donné au bureau de la mutuelle les propositions de Mélenchon, j'ai été désagréablement surpris, car bien qu'y siègent des gens de valeurs, avec beaucoup de communistes, tous étaient contre. J'ai ensuite compris pourquoi : c'est parce que ce sont tous des directeurs commerciaux ou autre et c'est leur place qui est en jeu. Mélenchon dit que les trois quarts des employés seront reclassés à la Sécurité sociale, mais ils restent sur le carreau....

Daniel Grancher : Concernant le rapport d'actualité, il ne faut pas oublier parmi les conflits le Sahara Occidental colonisé depuis 50 ans par le Maroc. Des gens y sont torturés et emprisonnés. Nous avons manifesté récemment contre un bateau qui débarque à Fécamp et commerce

de l'huile de poisson en toute illégalité. Sur un autre sujet, nous avons un accord de compétitivité chez Renault qui a été signé par certains syndicats, tous sauf la CGT. Cet accord est l'application de la loi El Khomri. L'accord dit que les salariés devront faire cadeau de 210 heures par an avec sept samedis travaillés et des congés au bon vouloir du patron. Dès lors, quand on parle de syndicalisme rassemblé je m'interroge. Cet accord prétend qu'il va permettre des embauches, alors que parallèlement il y a plus de départs. Le 49.3 nous a mis un coup sur la tête alors qu'on s'est fortement battus dans la région. Les rendez vous de luttes en mars sont trop éloignés. C'est vrai aussi sur le pouvoir d'achat des retraités.

On pense aux élections et on prépare aussi le congrès de l'UCR. Pour les élections, faisons toutefois attention. J'ai lu une expression de Philippe Martinez que je ne partage pas. Il a dit notamment qu'il n'y a pas de candidat aux élections politiques qui porte le programme de la CGT. C'est une expression malheureuse car dans ce cas autant s'abstenir. J'aurais préféré que nous fassions appel à l'intelligence des salariés pour qu'ils utilisent leur bulletin de vote comme moyen de lutte pour faire aboutir leurs revendications. Et à partir de là, la CGT rappelle aux candidats quelles sont nos revendications sur les retraites, le SMIC etc. Il est vrai qu'aucun candidat ne propose le SMIC à 1800 euros, mais certains s'en rapprochent. Dire qu'aucun candidat ne reprend les propositions de la CGT, c'est donc très mal exprimé.

Yannick Delaunay : Aujourd'hui, en tant que CGT, notre responsabilité est d'ouvrir des perspectives. Malgré nos manifs, on reste loin du compte pour faire bouger les lignes. Les gens jugent nos revendications utopistes. Nous sommes une organisation syndicale et on ne peut pas prendre position pour un candidat ou un autre. Par contre, il est important de faire valoir et nos revendications et nos propositions. Sur la présentation de Gérard, je suis interrogatif car on a une responsabilité sur le FN. Ils nous enfument. Et là, il y a besoin de réfléchir sur comment la CGT évite cet enfumage. Sur la Sécu et les mutuelles, nous avons des choses à dire. J'ai eu l'occasion de voir « La Sociale ». Que ce film ait pris tant d'ampleur est porteur de réflexion et d'espoir. Pour nous, la sécurité sociale, y compris la sécurité sociale professionnelle est une de nos revendications. Comment la fait-on vivre ? Comment interpelle-t-on les candidats ? Sur l'interview de Philippe Martinez, ça m'a interpellé dans ce sens où j'ai trouvé que c'était court.



Jean-Marie Schapman : En ce moment, une élection fait beaucoup de bruit dans le monde, c'est celle de Trump. Dans le même temps, il y a des réactions et manifestations. Cela montre quand même que dans un moment très dur, il y a une capacité d'action et de réaction très forte. Les Etats-Unis sont un pays construit par les migrants. La manif avec deux millions de femmes qui a suivi son investiture est une donnée importante. Par ailleurs, sur le politique en France, au-delà de l'affaire Pénélope, les questions de la Sécu et de la santé gagnent en importance. La principale gamelle de Fillon est sur le politique et ce qu'il a dit sur ma Sécu. 70% des français s'y opposent. C'est aussi le résultat de ce que nous avons fait et dit qui montre qu'on peut être très exigeant en matière de protection sociale.

Le premier acte de Trump est de casser l'Obamacare, il pourrait en être de même en France. La protection sociale peut donc être un élément structurant et déterminant du vote. Quand Le Pen dit qu'elle va augmenter le minimum vieillesse de 20%, cela concerne 700 000 personnes, alors qu'il y a 14 millions de retraités. Le minimum vieillesse ne s'adresse pas en général à des ex salariés. Il est voté dans le budget solidarité et n'est pas le résultat des cotisations sociales à l'entreprise. On ne parle donc pas de 95% des retraités et de leur pouvoir d'achat. C'est une confusion entretenue. Dans la prochaine période, il y a l'action du 7 mars sur la défense des hôpitaux et de la santé à laquelle l'UCR va participer et l'action du 30 mars sur le pouvoir d'achat où les retraités ont des choses à dire et à faire.

Concernant l'opinion que Philippe Martinez amène dans les Echos sur les présidentielles. Il ne demande pas aux candidats de reprendre nos slogans et dit qu'on va décider. Il dit que le bilan économique et social de Hollande, c'est zéro pour les salariés. Enfin, il dit qu'on va se déterminer par rapport à ce que nous avançons. Je ne vois rien qui soit à côté dans ces déclarations. Enfin, il affirme l'importance de la bataille CGT contre le FN, qu'on retrouve dans la NVO de cette semaine sous le titre Populisme et imposture. C'est un élément important. Il revient aussi sur la loi travail élément structurant pour la CGT avec les candidats qui sont pour et ceux qui sont contre, et en disant qu'on s'y oppose toujours

Daniel Anselme : La revendication qui monte pour les retraités est celle du pouvoir d'achat, ensuite c'est la protection sociale et la santé où la situation commence à être catastrophique. Il y a aussi des morts dans les EPAHD à cause du manque de personnel, la CSG qui augmente encore... A propos de la sécurité sociale, le film « la sociale » est un point d'appui extraordinaire pour organiser des débats. On doit l'utiliser. Et aujourd'hui la syndicalisation et la continuité syndicale doivent être notre priorité. Et pour les élections, soyons dans le débat sur nos propositions, mais n'allons pas plus loin.

Marc Bastide : La question du rapport de force et de la continuité syndicale est posée. Il faut aussi faire connaître nos propositions. Le patronat tend à interdire aux retraités d'entrer dans leurs entreprises. Pourquoi ? Une bataille s'enclenche actuellement au travers des conventions collectives nationales et les retraités y ont leur place. Sur la

question revendicative, il y a effectivement la présidentielle et les législatives. Et on voit où ils nous mènent sur la protection sociale avec de plus en plus de remboursements et de dépassements d'honoraires etc. Ils prétendent redonner du pouvoir d'achat par la suppression des cotisations sociales et aller vers le tout commercial. La question de l'industrie nous intéresse aussi et il faut que les retraités s'inscrivent aussi dans l'action. Que peut apporter l'industrie en termes de pouvoir d'achat, d'emploi et de combat contre le patronat ? C'est la réflexion autour de l'initiative du 21 mars et ce qui se passera aussi autour de la convention collective. La convention collective ne concerne pas que les actifs. Et enfin, il y a l'action revendicative le 30 mars autour de la revalorisation des retraites. Il faut une action permanente pour que la situation des retraités soit prise en compte et aller vers des conquêtes.

Daniel Larché : Nous avons tenu notre forum à Tours avec 130 participants dont 40 actifs. Il est regrettable que le document du congrès de l'UCR soit parvenu alors qu'un bon nombre de forums avaient déjà eu lieu... Malgré cela, le forum a été enrichissant et de nombreux sujets ont été abordés et notamment sur syndicalisme de proximité et syndicalisme d'entreprise. Il en ressort que les retraités font partie du mouvement syndical parce qu'ils sont des salariés dispensés d'activité. Le retraité est totalement concerné par le devenir industriel du pays. Nous sommes libérés des liens de subordination, mais pas du patronat. Dans un document intitulé « enjeux du syndicalisme retraité », il est indiqué : « les retraités ne sont définitivement plus dans l'entreprise. Ce n'est plus là qu'ils doivent être organisés. Leur passé professionnel fait partie de leur mémoire et non de leur avenir... leur place dans l'organisation est donc liée à la proximité. » Or ce texte est sorti après le congrès de Saint-Etienne où tout a été rejeté en bloc. Je pose donc la question : les recommandations de l'UCR rejoignent-elles celle du patronat qui ne veut plus voir les anciens dans les entreprises ? Le document d'orientation ne dit pas les choses ainsi, mais des phrases y sont tournées de manière à suggérer cette voie. Il n'est pas bon de remettre en cause dans notre presse puis dans le projet de document d'orientation ce qui a été décidé lors d'un congrès. Plutôt que de préconiser un modèle unique de structuration, faisons en sorte qu'une diversité de possibilités y réponde. Il faut aussi être attentif à la différence entre revenu universel et salaire mutualisé.

Simon Miralikan : J'aimerais qu'on évoque les conventions collectives. A la Réunion, cela fait dix ans qu'on se bat pour une convention collective. Il est prévu un débrayage massif de la métallurgie sur cette revendication. Le patronat avance que l'application de la convention collective serait économiquement dramatique et que la main-d'œuvre est faiblement qualifiée. Nous pensons que c'est insultant de s'exprimer ainsi.

Daniel Henriot : Il y a eu une vague de froid, et on s'aperçoit que 12 millions de personnes sont en précarité énergétique. C'est dramatique. Il y a eu aussi des décès dans les EPAHD. Dans les hôpitaux débordés, le gouvernement s'aperçoit qu'il n'y a plus de places. Or ce sont les plans des différents gouvernements qui nous ont amenés à cette situation. Par rapports aux objectifs fixés par notre fédération, il y a la journée sur l'industrie. Elle intéresse les



retraités. Nous devons donc nous inscrire dans la journée industrie et dans la journée sur les retraites. Est posée aussi la continuité syndicale, qui doit aussi nous interroger sur pourquoi cette rupture syndicale ? Concernant les élections politiques, précédemment on disait qu'il fallait battre tel candidat, ce qui sous-entendait de voter pour l'autre. Aujourd'hui la question se pose pour le premier tour, mais on n'y répond pas pour l'instant. C'est à nous à la poser dans les syndicats, sachant que notre bataille primordiale est continuer notre lutte contre le FN.

Gérard Esson : Ne « mélanchons » pas tout ! Concernant les programmes, l'objectif est quand même la santé de la CGT. Il n'y a pas d'homme providentiel, quand on a 4,5 millions d'adhérents à la CGT, on crée la Sécurité sociale, avec 700 000, on est en train de la perdre. Si on regarde les règlements FNI 2015, on n'a pas bougé avec 10 431 FNI réglés et pour 2016, nous en sommes à 8 411 FNI. Il y a 1 635 FNI à aller chercher sur 41 départements. Une note sera envoyée par département et région pour pouvoir intervenir. Un travail est à effectuer pour contacter les syndicats référencés. Concernant les adhésions, nous en comptabilisons 185 pour 2016 contre 448 pour 2015. Nous sommes donc très en retard. Il y a un manque de connaissance. A l'île de la Réunion, il y a 370 syndiqués métallos dont 12 retraités. On ne les a pas sur les tablettes. On doit donc les faire ressortir. Sur les AG, nous en sommes à 34 pour 206 participants. Et ici aussi, cela ne reflète pas la réalité. Concernant la continuité syndicale et les AG je demande aussi de faire remonter par courriel les infos à Stéphanie. Concernant les zéros réglés, les infos figurent dans la pochette. Il faut s'y reporter et prendre contact avec les correspondants au niveau des départements.

Hervé Rigault : Un mot m'énerve, c'est le populisme. On utilise ce terme à tort et à travers aujourd'hui, et cela m'agace encore plus quand c'est publié à la une de la NVO. Le FN est fasciste, alors pourquoi l'appeler populiste ? Ce mot n'est pas là par hasard et ce n'est pas notre vocabulaire. Il vient de ceux qui ont intérêt à dénigrer le peuple. C'est un mot à proscrire car on s'auto dénigre. Qui y a intérêt si ce n'est ceux qui ont le pouvoir ? Sur les élections, le travail de la CGT, c'est contester, revendiquer, consulter, mobiliser. Les élections sont une arme, mais ce n'est pas notre arme principale. Les programmes ne sont que des promesses électorales qui ont peu de chance d'être mis en œuvre. C'est ce qui s'est produit avec Tsipras en Grèce. Notre travail, ce n'est pas cela, mais c'est mobiliser.



Bernard Devert : Quand on dit que le mouvement social baisse, il faut quand même noter des éléments de confiance et la CGT a besoin de porter un autre message. A l'international, ce qu'il se passe aux Etats-Unis montre l'émergence d'une résistance importante, de même la lutte des femmes palestiniennes et israéliennes ensemble, des femmes dans le textile en Inde ou au Pakistan... Et ici dans la métallurgie il y a la lutte à la Souterraine ou chez Airbus Suresnes où 470 chercheurs étaient en grève avec la CGT.

Je préfère discuter sur des bases de confiance. Il y a le congrès de l'UCR, et j'espère qu'il aura une résonance nationale pour les retraités. Je ne suis pas pour déléguer à qui que ce soit les revendications et attentes sociales des salariés. Il y a des bougés intéressants. Fillon doit reculer sur la protection sociale, parce que ça ne passe pas y compris dans son camp. Valls et Hamon doivent venir sur le social. Mais attention, car derrière il y a une structuration différente de la protection sociale, et le revenu universel signifie qu'on accepte le principe qu'il n'y a pas du travail pour tous. Les retraités sont préoccupés par le niveau des pensions. Cela devient crucial. De même, ils s'inquiètent de la disparition des hôpitaux de proximité. On se bat en Ile-de-France pour les transports gratuits pour les retraités...

A nous de montrer ce que nous voulons pour les élections et le 30 mars, la journée d'action doit montrer nos exigences. Concernant l'industrie, un rapport vient de paraître sur le CICE qui représente une dépense de 41 milliards donnés chaque année aux entreprises. 217 milliards sont donnés au total par 4500 dispositifs, c'est énorme. Le rapport de la DARES montre le côté pervers du CICE : les entreprises préfèrent embaucher avec des bas salaires pour pouvoir toucher le CICE ! Cela a donc un impact de 20 milliards de moins sur la masse salariale, et ceci a un impact sur le financement de la protection sociale et de la retraite. Nous avons 14 millions de retraités, la continuité syndicale mais aussi la nécessité de se construire dans la CGT avec l'ensemble du salariat retraité en lien avec les actifs est fondamentale. A l'image de ce qui se fait à la Snecma où il y a eu un congrès avec les actifs, cela ouvre l'esprit et l'envie de se battre.

Raymond Hubert : Nous avons besoin de créer un rapport de force. Il faut mieux expliquer nos revendications et ne pas dire que nous sommes contre tel ou tel, à l'exception du FN. Quelles propositions faisons nous concernant les EPAHD qui coûtent 2500 euros par mois ? Ce sont vraiment des questions à creuser sur lesquelles il faut qu'on s'exprime. Autre problème ; la désertification des villages. Il n'y a plus de services publics, plus de commerces, et en plus le gouvernement veut obliger à des visites médicales

pour savoir si on peut encore conduire... Comment faire ses courses ? La revendication des transports gratuits doit aller au-delà de l'Ile-de-France et nous devons la populariser. Pour convaincre, il y a aussi les distributions de tracts afin de créer le rapport de force. Enfin, pour la continuité syndicale, il faut garder un lien fort avec les actifs.

Tahar Bejaoui : Notre AG du 11 janvier a rassemblé 130 camarades. Nous avons réalisé 12 continuités syndicales et un nouveau syndiqué. Nous y avons invité la mutuelle car les 12 des collègues qui partent en préretraite ne sont plus couverts par la mutuelle d'entreprise. Nous les prenons donc en charge avec la mutuelle familiale de France que nous avons montée en 1978 avec la CGT. Nous contactons systématiquement tous les départs de l'entreprise. Sur les Etats-Unis qui interdisent l'accès aux ressortissants de certains pays, curieusement ils oublient le Qatar ou l'Arabie Saoudite qui financent pourtant le terrorisme. Attention aux dérives similaires qui pourraient avoir cours en France avec Le Pen. Le congrès de l'UGTT en Tunisie a réuni 3000 personnes, et pour la première fois son premier dirigeant n'est pas nommé par le gouvernement. C'est une renaissance pour le syndicalisme dans ce pays.

Guy Foucault : Nous avons 2000 FNI de retard avec de grandes entreprises qui n'ont pas payé. Chaque responsable du conseil national doit prendre cette question à bras le corps pour relancer.

Norbert Boulanger : Concernant la syndicalisation dans l'Oise. La première boîte est ArcelorMittal à Montataire et la seconde c'est Matériaux friction de Noyon. Dans les deux cas, c'est le syndicat des actifs qui gère les cotisations des retraités et comme les actifs règlent avec retard, il en va de même pour les retraités. Il n'est pas normal d'avoir un tel niveau de rétention de cotisations.

Lucien Grimault : Les retards sont un problème culturel récurrent dans notre organisation. 2017 est une année exceptionnelle avec un contexte très difficile. Philippe Martinez souligne surtout la nécessité de mettre en avant nos revendications, et après chaque individu fera ses choix. Et on sait que nous sommes tous différents avec des points de vues qui peuvent l'être. Malgré le contexte difficile, il y a quand même des espaces politiques qui s'ouvrent. Il faut noter que les médias et instituts de sondages se sont tous plantés ces douze derniers mois. Il y a donc un espace ouvert pour que la CGT se batte et fasse avancer ses revendications. Sarkozy a été écarté de manière brutale, ce qui signifie un rejet de sa politique. Fillon revient sur ce qu'il avançait sur la protection sociale.

La primaire du PS montre une aspiration à une autre politique que celle du président et du premier ministre actuels. Des choses peuvent donc bouger et la question nous est posée en tant que syndicalistes. Cela ne va pas être facile, car on a quand même beaucoup de militants qui sont perturbés et disent ne plus vouloir voter. Les programmes non respectés sont des trahisons qui portent le discrédit de la politique, et cela n'épargne pas le mouvement syndical. Cela m'amène à aborder la question de la syndicalisation. Si dans les trois années à venir on ne réagit pas de manière concrète, ce sera très difficile. Comment travaillons-

nous le lien actifs – retraités ? Est-on un syndicalisme de masse, ou un syndicalisme d'élus ? La continuité syndicale s'opère si on a un réservoir d'actifs. Nous étions 250 000 retraités syndiqués CGT il y a quelques années, et aujourd'hui 105 000. Dans nos réunions, la première chose à mettre à l'ordre du jour, c'est donc l'organisation.

Danielle Gautier : Notre AG des syndicats se tient aujourd'hui à Riom. On table sur la lutte et l'action sur le terrain. Il faut reprendre contre la loi El Khomri. Dans notre usine, nous avons gagné sur le préjudice anxiété amiante et on a invité les bénéficiaires à notre AG. Cependant, on a des problèmes sur la syndicalisation. Par ailleurs, nous pensons qu'un CN en juin, c'est trop éloigné. On ne reçoit plus suffisamment de documentation, par exemple, j'aimerais savoir où nous en sommes sur l'AGIRC-ARRCO. Sur les élections, 2017 sera ce que nous en ferons. Seule la mobilisation des travailleurs fera obstacle à la destruction des emplois et du social. A nous de créer le rapport de force quelle que soit le futur gouvernement. Enfin, en tant que retraités, il faut absolument obtenir le droit de rentrer dans nos anciennes entreprises.

Alain Drieu : Sur les retards et les adhésions, la bataille est difficile. On a besoin d'exemples. Mardi dernier, j'ai participé à une assemblée de retraités, l'introduction portait sur la place des retraités dans la société. Or le premier intervenant coupe et demande quand est-ce qu'on revendique pour l'augmentation des retraites ? Par la suite, les camarades se plaignent de ne pas être audibles et demandent à trouver à se faire entendre. Ils remarquent aussi que les primaires ne parlent pas d'eux. Viennent aussi des choses concrètes tels que les personnes sommées de remplir des démarches sur internet qu'ils n'ont pas. Il faut qu'on puisse discuter de quelle société on veut. Au CN, nous parlons de différentes choses, mais nous ne sommes pas d'accord, or on a besoin d'axes forts qui peuvent nous aider à nous retrouver et à la syndicalisation.

Gilbert Crohare : Il n'y a pas d'automatisme dans la continuité syndicale car il faut répondre à la question du pourquoi on a besoin d'un syndicat de retraités. Nous aurions besoin d'une note ou d'un guide avec différents exemples et options et aussi donner envie car on n'est pas contraints et les retraités ont droit à la liberté.

Louis Dronval : Sur la Sécu, ça a été porté par un rapport de force avec 5 millions de syndiqués. N'est-ce pas cela qu'on doit porter ? »

Jacques Dunand : Notre site RVI Vénissieux a été reconnu usine amiante. Tous les mardis nous avons 7 ou 8 personnes qui viennent constituer leur dossier. C'est une victoire. On pense donc réaliser une trentaine de syndiqués. A noter, que nous avons eu récemment un problème avec la mutuelle qui nous a passé en contrat responsable sans nous prévenir. On a donc une mutuelle dont le prix augmente et qui diminue ses prestations. C'est un problème.

Bruno Lemerle : Ma section syndicale s'agrandit depuis quelques années car on soigne la vie syndicale. Nous avons organisé plusieurs projections du film «La Sociale» et invité Bernard Thibault. A quatre reprises, nous avons fait salle comble avec y compris de nombreux jeunes. On mêle

professionnel et territoire. Concernant les actions, le délai est trop important entre le 30 septembre et le 30 mars. On a manqué des occasions sur les multiples attaques contre le pouvoir d'achat, la non revalorisation des retraites, les changements de revenu fiscal de référence dont on n'a pas expliqué les conséquences, les non remboursements des mutuelles, notamment sur les dépassements d'honoraires. A ce sujet, on doit unifier nos revendications. Actuellement, en Bourgogne Franche Comté, la CARSAT révisé les pensions de réversion et diminue des pensions. Ces dispositions sont illégales et nous gagnons les contestations quand les gens nous voient, mais tout le monde ne sait pas qu'il faut contester... Et sur l'APA, il y a le problème de la départementalisation. Son montant varie selon les départements. Le renouvellement des CDCA doit être l'occasion de discuter avec ceux qui nous y représentent

Didier Niel : Il faut progresser sur l'utilité du syndicalisme retraité et l'importance des revendications des retraités. »

Le 1er février 2017

Hubert Schwind : Hier s'est tenue une réunion de la commission exécutive de l'UCR où nous avons parlé de la préparation du congrès. Il a été question des forums décidés il y a six mois. Certains forums se sont tenus d'autres ont été reportés à plusieurs reprises. C'est pourquoi certains forums ont pu se tenir avec le document d'orientation qui est sorti en retard. Les documents sont amendables jusqu'au 17 février. Il peut être amendé par les UFR, les USR et exceptionnellement par les syndicats. Les délégués désignés sont par les USR et UFR mais ne peuvent pas l'être par les syndicats. A cette date, nous avons 381 délégués contre 456 il y a trois ans. Le débat d'hier a précisé que le congrès devra porter sur nos revendications (sécu, logement, transport etc) sur la CGT que nous voulons et non être un débat sur les futures élections. Le lundi, ce ne sera pas l'ouverture du congrès mais la demi-journée internationale de 13h30 à 18h30 avec 9 pays invités. Pour l'heure, nous avons cinq réponses positives représentant 14 organisations syndicales. Une première table ronde parlera des retraités du bassin méditerranéen et une seconde sur les actions communes pour l'amélioration des situations.

Louis Dronval : J'ai participé au forum du grand Ouest à Nantes en décembre. Mais j'ai été déçu car même s'il y avait 128 personnes, j'étais le seul du Conseil national à y assister. Sur le contenu, j'ai noté un gros décalage entre l'introduction et le débat. L'introduction portait sur les retraités dans la CGT et le débat était axé sur la crise que vivent les retraités, le pouvoir d'achat.





Roselyne Duchesne : Pour l'heure, il y a 76 candidatures pour la CE de l'UCR, or il n'y aura que 54 membres élus. Cependant, nous n'avons pas la parité. François Thiery-Cherrier a commencé à contacter des personnes susceptibles de faire partie du bureau. Je suis allée à un forum, mais nous ne disposons pas encore du document. Ce document reçoit des critiques, par exemple sur le fait qu'on n'y parle pas beaucoup de la sécu, mais il y a encore peu d'amendements.

Lucien Grimault : L'UFR Métallurgie a mis a disposition 5 camarades dont 3 femmes sur la commission des candidatures. Nous avons renouvelé la candidature de Roselyne et de Hélène, nous faisons la nouvelle proposition de Chantal. Nous allons renouveler la candidature de Hubert et faisons la proposition de Marc Bastide. Ces propositions représentent bien notre structure, sachant que ce n'est pas simple puisque les femmes ne représentent que 20% de nos effectifs. Notre UFR a 16 délégués parmi lesquels 6 femmes. Dans le cadre du congrès de l'UCR, il a été créé une commission de réflexion sur l'UCR : est-il un congrès de structures ou un congrès des sections ? Il est juste que l'UCR ait une commission de réflexion sur cette question et nous y avons mandaté Marc Bastide.

Il faudra qu'on revienne sur cette question au CN de l'UFR. Je pense que si on veut travailler en ce sens, il faut être au plus près des retraités et donc partir de la section. En ce sens, une question nous est posée sur les amendements. Des camarades ont fait part d'amendements qu'ils voudraient voir portés par l'UFR. Le secrétariat propose que les amendements que les camarades ont proposés à titre individuel soient travaillés dans leur section syndicale, et que ces sections soient porteuses de ces amendements. Et ceci est cohérent avec l'idée de la place des sections syndicales. Il est bien aussi de faire remonter l'information de ces amendements à l'UFR, qui sur certains aspects pourra les défendre.

Jean-Marie Schapman : La notion de congrès des UFR et USR est déjà dépassée puisque les lecteurs de Vie Nouvelle ont le document directement chez eux et peuvent en discuter. C'est un progrès par rapport à ce qui se pratiquait précédemment. Le débat a donc déjà lieu dans les sections. Un autre élément est venu dans le débat au forum de Paris sur le fait qu'il y a des aspects revendicatifs absents dans le document. C'est normal, puisqu'il existe par ailleurs un document intitulé « repères revendicatifs ». Il faut le faire connaître. Il faut regarder les deux documents pour avoir une vue complète de ce que porte l'UCR. Je partage l'idée que les sections portent les amendements, mais l'UFR peut

aussi porter un amendement. Nous en avons notamment un qui consiste à dire qu'il n'y a pas d'opposition entre les structures territoriales et professionnelles.

Marc Bastide : Les délégués ont été désignés par grande région au travers de plusieurs réunions où on a essayé de faire jouer la démocratie. Les amendements viennent soit des sections, soit des USR, soit des UFR. Nous prenons l'angle d'avoir les débats à partir des sections et que les amendements remontent des sections. Il y a eu un débat entre syndicalisme en lien avec l'entreprise ou en lien avec la ville ou la campagne. On ne peut les opposer. Il y a des points communs et des spécificités et il y a complémentarité. Même si son entreprise a fermé ou si on a démenagé, avec la question des retraites complémentaires on a affaire au patronat. Il faut que les sections qui décident d'amendements en fassent à l'UFR et au délégué. Le Congrès de l'UCR comporte un enjeu sur la démarche et la stratégie. Il faut une démarche sur le développement et l'activité de l'UFR en ouvrant aux sections de ville ou d'entreprise. Le patronat s'occupe de nous, il nous revient donc de nous défendre avec les actifs y compris à partir de la bataille sur la convention collective.

Jean-Luc Chevet : L'UFR doit porter certaines choses sur comment on redimensionne l'outil pour qu'il y ait une meilleure participation des membres du CN à la vie de l'UFR globalement. Par exemple, comment avaliser les amendements s'il n'y a pas de conseil de l'UFR ?

Alain Drieu : Je suis réticent à donner quitus au document, car les enjeux de l'Agirc Arcco sont absents...

Daniel Grancher : Il faut travailler des plateformes revendicatives au niveau des sections de retraités et des groupes. On a commencé chez Renault où on demande notamment l'accès aux dossiers médicaux quand on quitte l'usine ou encore le financement des mutuelles, des primes au moment des lancements de nouveaux véhicules...

Norbert Boulanger : Le 30 mars sera une journée d'action dans les territoires par région et par département. Concernant le congrès de l'UCR, j'ai participé à la réunion de la région Hauts de France avec 5 membres du Conseil National. Je suis intervenu sur continuité syndicale en insistant sur le fait que si on laisse partir des camarades sans les orienter vers une section syndicale, ils sont perdus. Concernant ce que dit Jean-Marie sur porter un amendement de l'UFR. L'UFR, ce sont les sections et leurs syndiqués. Le CN n'est qu'un outil dans l'UFR de nos sections. Pour un amendement, il faudrait encore avoir le temps et les moyens de le faire. C'est soit le secrétariat, soit le bureau ou un groupe de travail qui l'écrit puis le soumet au secrétariat- bureau et CN. Ce dernier n'étant prévu qu'en juin, c'est réglé. Et quant aux amendements, la date butoir est le 17 février. Je suis plutôt pour que les sections fassent les amendements portés par les délégués et que ceux-ci les soutiennent.

Michel Perraud : Il est essentiel de dire que les cotisations sociales des entreprises sont prélevées sur les salaires. Cela implique qu'une baisse du pouvoir d'achat des salaires entraîne une baisse du pouvoir d'achat des retraites.

Les exonérations de cotisations touchent l'ensemble des salariés. Le lien entre salariés et retraités existe donc par cette réalité.

Eliane Traini : Il y avait 150 personnes au forum de Vénissieux. Les discussions ont porté sur le pouvoir d'achat et nos revendications. Ils ont déclaré qu'ils n'avaient pas de délégués à envoyer au congrès. Il a ensuite été abordé la question de la syndicalisation ; comment avoir une CGT pour tous les âges et retenir nos futurs retraités. Il a été question d'un envoi systématique d'un courrier six mois avant la retraite.

Bernard Devert : J'ai lu le document que j'ai trouvé fade au point que je ne sais même pas quel amendement on peut faire. Il y a une question de fond, c'est le fédéralisme qu'on est en train de perdre alors que la spécificité est une richesse. On est donc en train de modifier ce qui est l'histoire de la CGT. Certes, il ne s'agit pas d'opposer, mais il y a un problème de fond.

Lucien Grimault : Suite à des interrogations, nous avons demandé une rencontre avec le secrétariat de l'UCR. Ceci étant si des amendements sont portés, ce sera en lien avec la direction de l'UFR. S'il le faut, nous réunirons tous les jours la délégation des 16 métallos, ceci afin de pouvoir porter des choses dans l'unité au congrès de l'UCR.

Chantal Oumar : Nous avons débattu de la situation internationale. Les risques de guerre peuvent s'aggraver et les Etats-Unis et leur nouveau président créent de nouvelles tensions internationales. La paix est une des grandes luttes de ce XXI^e siècle. Sur les présidentielles, nous n'avons pas à prendre position sur tel ou tel candidat, mais interpellons les sur nos revendications. Pour les réunions du CN, c'est à partir d'une situation difficile qu'il nous est demandé de faire des économies en réduisant leur nombre. La meilleure façon d'améliorer les finances, c'est d'augmenter le nombre de syndiqués et d'aller au 1% de cotisation. Pourquoi ne pas décider de faire de 2017 l'année du renforcement de l'UFR portée par le CN. Le débat n'est pas clos sur le congrès de l'UCR. Quelle position du CN sur le bilan d'activité de l'UCR ? Le CN est-il pour ou contre ? Sur le 30 mars, j'en appelle à l'investissement du CN et pour faire remonter toutes les initiatives qui vont avoir lieu.